

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

Port : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur mer le 10 novembre 2012

COMPTES RENDUS

REUNIONS DE BUREAU ET DE QUARTIER N° 5 DU 10 NOVEMBRE 2012

Tenue au « Lounge » ancienne « Auberge du Loup » - 759 avenue Allende – la Seyne sur Mer

Référence à rappeler : N°20121110/76-CILLSOS/LAJCB

REUNION DE BUREAU

9h00 – **Jean-Claude BARDELLI**, Président du CILLSOS, salue les membres présents et ouvre la séance.
Il présente les condoléances de tous les membres du CIL à **Joseph GATEL** touché par le décès de sa maman.

Membres présents : **Lucienne ANNOT – Solange ARDOUIN – Jean-Claude BARDELLI – Adrien BISCOS – Joseph GATEL – Louis GUYOT – Gilbert MATHIEU – Jean MEDURI – Anne-Marie MURAT – Francis POURCHIER – Pierre ROUME – Alain ROZES.**

Membres excusés : **Hélène BERENGER – Alain BONNET – Gisèle ROBBIANO – Georges TOURRIER – Daniel VIGLIETTI.**

1 – INFORMATIONS DU CIL.

▶ Réunions du CIL :

- Mise à jour de l'attestation de l'assurance « APAC » pour le CIL.
- Les comptes rendus des réunions de bureau et de quartier n°4 seront diffusés selon les modalités habituelles.
- Le Conseil d'Administration du 8 décembre est prévu au restaurant « Le Rivage » de Fabrégas.

▶ Réunions extérieures :

MART : Assemblée Générale prévue le 13 décembre – 17h30 – salle Franck Arnal à Toulon :
Jean-Claude BARDELLI requiert la présence de membres du CIL à cette réunion.

► **Visites :**

Route de Fabrégas : les visites et réunions d'octobre entre le Maire, les riverains et le CIL ont donné lieu à un compte-rendu de Francis POURCHIER avec analyse et plans, sur les problèmes de dangerosité.

Domaine de Fabrégas : propriété du Conservatoire du Littoral mais géré par la ville de la Seyne, ce domaine de 53 ha, à usage public, va bientôt inclure 11ha d'espace potager pour :

- productions « bio », réservées à la cuisine centrale des cantines scolaires communales, et,
- possibilités de visites pédagogiques.

Le CIL souligne:

- le coût de l'eau, en principe limité grâce à une réserve souterraine locale,
- les négociations en cours avec les riverains pour l'acquisition des terrains avoisinants,
- la suggestion d'Adrien BISCOS de faire appel à une souscription pour financer la réparation de la toiture de la bâtisse.

► **Evènementiel du CIL :**

Vendredi 16 : vernissage à 18h00 de l'exposition de tableaux de Jean-Paul SCHMITT en coursive de l'espace de la Bourse du Travail, avenue Gambetta à la Seyne sur Mer.

Samedi 24 : vide-greniers de Janas, au centre commercial de 8h à 14h, au profit du TELETHON. Organisation établie par Francis POURCHIER :

- répartition des 1000 flyers par secteurs et aux divers membres chargés de leur distribution,
- remise des affiches de grand format pour commerces et/ou supports extérieurs,
- activation du numéro de téléphone pour réservations des emplacements,
- intervention d'Alain BONNET pour adaptation du bandeau daté de la banderole,
- prévision d'achats pour panier garni, point café et marquage au sol,
- prêt de l'urne pour le TELETHON par M. MANTES, du service communal « festivités »,
- contact avec l'Office de Tourisme pour une parution sur leur recueil d'annonces évènementielles.

2 – COURRIERS.

► **Courriers du CIL :**

- lettre d'information générale pour la réunion de quartier du 10 novembre.
- P.V de la réunion du C.A du 8 septembre 2012.

► **Courriers au CIL :**

- Lettre de M. le Maire en remerciement de la présence du CIL à la réunion chez M. JOHANN (Fabrégas)
- Lettre de remerciement de Madame MARRONE, Présidente de Var Alzheimer, pour le don de 500 euros
- Lettre d'invitation de M. le Maire pour le comité de gestion du domaine de Fabrégas du 30 octobre.
- CR du CA de MART du 11 octobre.
- Affiche officielle de l'exposition de peinture de M. Jean-Paul SCHMITT.
- Affiche officielle du vide-grenier du CIL pour le TELETHON du 24 novembre prochain.
- Plaquette du domaine de Fabrégas.

3 – INVITATIONS DE LA MAIRIE.

- Cérémonies du « Souvenir Français » le 1^{er} novembre à 11h00
- Cérémonies du 94^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à 9h30
- Cérémonie d'ouverture du championnat de France de Trampoline et Tumbling le 17.11.12 à 12h00

- Visite conviviale de l'Alsace-sur-Mer le 10.11.12 à 12h30
- Inauguration de l'allée Danièle Mitterrand le 10.11.12 à 11h00
- Inauguration du 11^{ème} festival de cinéma « portraits de femmes » le 3.12.12 à 19h00

4 – VU DANS LA PRESSE.

- Le 8 octobre : l'aventure sous-marine Med Explorer tombe à l'eau.
- Le 9 octobre : St Elme : pas d'embellie en vue.
- Le 19 octobre : ça va bouger dans les ports de la rade en 2013
- Le 23 octobre : la ville lance une réflexion pour valoriser son littoral.
- Le 24 octobre : terrains municipaux à vendre... désespérément
- Le 24 octobre : chantier du Crouton : le maire veut rassurer
- Le 29 octobre : samedi dans la tempête. Pas de victime mais des dégâts.
- Le 30 octobre : à la découverte des secrets du Cap Sicié.
- Le 31 octobre : après la tempête, l'accès au « Panoramix » fermé
- Le 31 octobre : selon le Commissaire BUIL, sentiments d'insécurité en hausse, chiffres en baisse.
- Le 1^{er} novembre : la tombe oubliée d'une comtesse enterrée vivante.
- Le 3 novembre : Lucie ANNOT : un livre, un auteur : au fil de la Cozanne... Meurtres ou accident ?

5 – TOUR DE TABLE.

- ▶ Gilbert MATHIEU fait part :
 - 1) de la composition du prix du mètre cube d'eau :
 - 42% pour l'apport de l'eau,
 - 36% pour les rejets et la dépollution,
 - 22% de taxes.et des prix au mètre cube de :
 - l'eau normale à 3,53 euros, et de
 - l'eau verte à 1,82 euro.
 - 2) des problèmes des bus circulant sur la Route de Janas, gênés par des végétaux trop envahissants.
 - 3) de l'aménagement d'un lotissement, engagé à la campagne ROY.
- ▶ Adrien BISCOS remercie le service de la GPS pour la résolution du problème de vallat au 99 avenue P. A. Renoir.
- ▶ Jean MEDURI souligne une meilleure réactivité du GPS au niveau administratif que sur le terrain.

**PROCHAINE REUNION DU C.A DU CILLSOS
AU RESTAURANT « LE RIVAGE »
SAMEDI 8 DECEMBRE A 9H30**

REUNION DE QUARTIER N°5

Secteurs :10 (Rouquier Sud - Pas du Loup) – 12 (Ste Messe – Touffany - Rouquier Nord - Bellevue) – 15 (les Plaines Ouest)

▶ Sont présents :

- ▶ Le représentant du Conseil Général: **M. Gilles VINCENT**, Conseiller Général de la Seyne Sud.
- ▶ Les représentants de la ville de la Seyne :
 - **M. Marcel-Paul MAGAGNOSC**, Directeur Général des Services Techniques.
 - **Mme Marianne POTHON**, Représentante de la Gestion de Proximité Seynoise (GPS)
 - **M. Serge FERAUD** de la Police Municipale, Référent aux CIL.

▶ Sont excusés :

- **M. Marc VUILLEMOT**, Maire de La Seyne.
- **M. Claude ASTORE**, Adjoint à l'Urbanisme.
- **M. Alain LOPEZ**, Adjoint de quartier Sud

Le Président Jean-Claude BARDELLI accueille les participants et les remercie d'avoir eu le courage d'affronter les pluies automnales pour assister à la réunion du CILLSOS.

A cette occasion, le Président demande à nos adhérents de bien vouloir faire l'économie des frais postaux, en faisant procéder à la mise à jour des cartes d'adhésion lors des assemblées ou des permanences régulières du CIL.

Le Président engage la séance par un message communal.

1 - Communication de La Mairie relative à la préparation des Assises du Sport 2013 .

- ▶ **Jean-Claude BARDELLI** relaie la demande de Monsieur le Maire requérant la participation de volontaires seynois à l'équipe du comité de pilotage organisant les prochaines Assises du Sport 2013. Il prie les intéressés de s'inscrire auprès de Madame Anne DOURVILLE du Comptoir Citoyen qui centralise les inscriptions (coordonnées à la disposition des adhérents auprès du CIL).
- ▶ **Mme POTHON** précise que ce comité de pilotage, réuni les mardi 13 et mercredi 14 novembre, rassemble trois groupes de travail thématiques, portant sur :
 - les pratiques sportives, vecteurs de transmission de valeurs ;
 - l'amélioration de la qualité des pratiques sportives,
 - les installations sportives et leurs fonctions.
- ▶ **M. MAGAGNOSC** insiste sur la présence de sportifs non-licenciés dont l'avis et les idées apparaissent aussi importants que ceux des licenciés participants.

Le Président laisse la place aux débats.

2 - Circulation de ... l'eau :

▶ Suite à des travaux de changements de conduite d'eau en plomb, le niveau de la voie du chemin **Léon Mary** a été rehaussé. Par suite, M. Roux subit les conséquences de déversements d'eaux pluviales dans sa propriété désormais placée à un niveau inférieur à la rue et regrette que les services de la ville, malgré ses demandes, ne se manifestent pas.

M. Magagnosc rappelle que les finances de la ville ne permettent pas de régler les pluies cinquantenaires et annonce qu'il va procéder à des vérifications sur le suivi donné à cette affaire.

▶ La propriété de M. Lefèvre, **Avenue P-A Renoir**, subissant des écoulements d'eau en provenance du bassin de rétention aménagé pour une nouvelle résidence située au-dessus de son bien, demande l'intervention de la ville.

M. Magagnosc souligne que rien ne peut modifier l'écoulement des eaux et promet une visite des lieux pour examen de la situation.

► Après avoir remercié Mme Pothon pour sa diligence administrative, Jean Méduri signale que beaucoup de gens utilisent l'arrière de « Volkswagen » comme décharge, obstruant de fait le vallon et empêchant l'évacuation des eaux. Par suite, appuyé dans sa demande par J-C Bardelli, il demande à la commune de budgétiser la fin du busage au niveau de la Croix de Palun et du rond-point de « Volkswagen »

J-C Bardelli rappelle qu'il existe un numéro d'appel pour les encombrants.
M. Magagnosc signale que le nouveau marché conclu avec la société Pizzorno comprend un volet ferme assurant un maximum de véhicules électriques, motocrottes en centre-ville et devant les écoles mais aussi une option à confirmer financièrement d'ici 2014 pour la collecte et le traitement des déchets verts.

3 – Circulation : personnes ou véhicules ?

► Touffany : des **problèmes de cohabitation piétons/véhicules**, malgré les travaux déjà effectués :

- le feu piéton, vert en permanence, rend le croisement piétons-véhicules bien hasardeux,
- le stationnement permanent d'un véhicule devant le feu (extrémité Jean Ghibaudo/Avenue Ivaldi) gêne considérablement le passage des piétons.

M. Magagnosc prévoit la pose de barrières dissuasives en acier.

- Des stationnements abusifs et gênants sont signalés Chemin Jean Ghibaudo et Avenue Ivaldi. (Q/5 et 6).
- J-C Bardelli rappelle les doléances permanentes des cyclistes et piétons, empêchés de circuler aux heures d'entrée et de sortie scolaires par les véhicules en stationnement sur leurs zones de passage, comme vers J-J Rousseau.
- Une habitante de l'Avenue Cdt Albran signale les mêmes difficultés de passage sur les trottoirs vers l'école St Exupéry.

► **Excès de vitesse : panneaux, ralentisseurs ou rétrécissement?**

- Sur les chemins : M. Nicol du chemin du Rouquier demande que les différents panneaux de limitation soient disposés en adéquation avec les situations localisées et les rétrécissements de la voie.
- Sur les voies principales :

M. Magagnosc rappelle les réticences de M. Astore sur la question des ralentisseurs à cause du bruit mais aussi de l'effet limité sur la vitesse par accélération à la sortie du plateau. TPM et la Mairie préfèrent opter pour le rétrécissement des voies qui entraînerait un effet visuel sur les conducteurs, les incitant à ralentir.

► **Chemin du Rouquier à Coste Chaude** : les délaissés de voirie de l'ex-propriété Maffiolo servent de zones de stationnement pour des véhicules qui gênent la circulation. D'autre part, il est demandé la pose d'un panneau interdisant le stationnement devant le STOP à l'intersection avec le **chemin des Oliviers**.
M. Magagnosc explique qu'il a fallu d'abord déplacer des câbles avant de procéder au réaménagement prévu sous peu. Pour ce qui est du stationnement devant le STOP, la police peut verbaliser en l'absence de panneau, compte tenu de la loi interdisant tout stationnement devant un stop.

4 - Points noirs : giratoires et/ou doubles voies ?

► **La sécurisation du chemin de Fabre à Gavet et son débouché sur le carrefour Ivaldi/Allende (Q/3) :**

J-C Bardelli demande la tenue d'une réunion tripartite (TPM-Mairie-CIL) afin de trouver une solution sur ce point noir récurrent de circulation, compte tenu de la dangerosité et de l'avancée des acquisitions de terrains.

M. Magagnosc confirme que ce chemin, devenu au fil du temps un « entonnoir », doit être amélioré, mais prévient qu'ainsi, on va créer plus de circulation et... induire d'autres problèmes !

En revanche, TPM, autrefois plutôt partisan des solutions prenant en compte la globalité du chemin mais actuellement aux prises avec les problèmes de crédits, devrait être plus favorable à la recherche d'aménagements par tronçons.

► **Carrefour des 4 chemins du Mai (Gavet) :**

M. Magagnosc souligne que TPM ayant refusé récemment de régler une facture d'installation n'ayant pas eu son accord au préalable des travaux, il est envisagé d'aménager le carrefour en « dur » avec partage de coût entre TPM et la Mairie.

► **La sortie du nouveau lotissement près d'Intermarché et le carrefour de la Maurelle.**

Maints habitants signalent le danger de la sortie de ce lotissement, conçu pour le sens la Seyne-centre/les Sablettes mais dont le passage transversal vers la voie en sens inverse les Sablettes/la Seyne-Centre présente des dangers.

Par suite, J-C Bardelli demande que la commune :

- 1 – sécurise les passages de circulation à cet endroit, avant tout accident majeur, et,
- 2 – mette en projet un giratoire au carrefour de la Maurelle/Intermarché afin de faciliter le tourne-à-gauche vers la Seyne-Centre sans couper la circulation.

M. Magagnosc précise que l'Avenue Allende dépendant du Conseil Général, il va adresser un courrier pour que la peinture soit remplacée par une bordure afin de mieux canaliser le passage.

Concernant le carrefour, il annonce qu'on doit pouvoir y faire un giratoire oblong au lieu du circulaire habituel. Mais il demande d'attendre que les travaux du giratoire oblong, prévus fin 2013 au Boulevard De Lattre de Tassigny (haut du Boulevard Stalingrad) où circulent 25000 véhicules/jour et financés avec l'aide de l'Etat soient réalisés.

► **Route de Six-Fours vers La Seyne sud et... giratoires !**

Les problèmes de circulation entre le secteur la Seyne - Vignelongue, entrée de Six-fours et route de Six-Fours aux Sablettes amènent M M-P. Magagnosc à rappeler que :

● *Sur la RD 559, la sortie de Six-Fours vers la Seyne a été mise à deux voies, le sens inverse vers Six-Fours est demeuré à voie unique afin d'éviter l'engorgement de Six-Fours. Toutefois, cette voie unique sera transformée en double voie quand le tronçon Six-Fours/les Sablettes comportera les deux giratoires actuellement à l'état de projet :*

- côté Six-Fours, à hauteur du futur Lidl,
- côté seynois, au débouché du chemin de la Seyne à Bastian.

● *l'expérience des giratoires en zone urbaine montre que le passage des piétons est mieux sécurisé au niveau des giratoires que des carrefours à feux tricolores, parce qu'ils rendent les automobilistes plus attentifs.*

5 – Entretien.

► **Chemin du Rouquier :** il est nécessaire de réparer les nids de poule pour éviter les chutes de cyclistes.

M. Nicol souhaiterait en revenir au camion d'enrobé qui autrefois circulait à travers la ville et réparait au passage les dégâts subis sur la chaussée.

► **Chemin du Rouquier à Coste Chaude :** la propriété Maffiolo rachetée par la commune sert de décharge.

► **Entre Allende et le parking de l'école :** le goudronnage du trottoir défectueux a provoqué des chutes.

M. Magagnosc va faire procéder à des vérifications.

► **Chemin Jean-Marie Pascal (Q/7) :** la végétation gêne la visibilité.

M. Magagnosc signale qu'il préfère opter, par sécurité, pour l'élimination de l'arbuste ou de l'arbre plutôt que de faire effectuer des tailles qu'il juge inefficaces dans le temps.

► **Chemin de la Rotonde (Fabrégas) :** l'écoulement pluvial a provoqué des creusements par inondation.

Une demande de réparations a été adressée à M. Astore.

J-C Bardelli propose une visite du secteur.

6 – Questions diverses.

- ▶ **Imposition** : la municipalité vote les taux des trois taxes mais n'intervient pas pour les bases (Etat).
- ▶ **Eau** : la programmation des changements de conduites en plomb est disponible aux services techniques.
- ▶ **Voie privée/publique**: une voie privée peut devenir publique, si :
 - les deux extrémités débouchent sur des voies publiques,
 - elle présente un intérêt public,
 - elle est en bon état.

- ▶ **Délaissé de voirie et élargissement** (Q/8 /chemin de Mauveou où circulent les pompiers) :

En cas d'aménagement d'un lotissement, avec élargissement de la voie prévue au permis de construire, c'est à la Mairie de veiller à ce que la rétrocession de la parcelle de terrain devienne effective administrativement.

- ▶ **Entretien de voie privée** :

- l'enrobé est à la charge du lotissement ou des propriétaires de la voie,
- l'installation de l'éclairage est à la charge des propriétaires mais la Mairie peut intervenir au niveau de l'entretien pour des motifs de sécurité,
- les raccordements d'eau sur terrain privé sont à la charge du propriétaire.

12h15 – Jean-Claude BARDELLI et le bureau du CIL lèvent la séance et convient les participants à un pot de l'amitié.

La Secrétaire Générale :

Lucienne ANNOT

Le Président :

Jean-Claude BARDELLI.

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **M. le Directeur de la Police municipale**
- **M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CIL**
- **Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques**
- **MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne**
- **M. DECHIFFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL**
- **Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2012**